Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 064-200087492-20260617-DEL35_2026-BF

Séance du Comité Syndical du SMEP de la région de Jurançon du 17 juin 2026

Le 17 juin 2026, à 18 heures 00, le Comité du Syndicat Mixte de l'Eau Potable de la région de Jurançon s'est réuni dans les locaux du SMEP à Jurançon, sur convocation de Monsieur le Président, publiée le 10 juin 2026 et transmise par voie électronique le 10 juin 2026, et sous la présence de ce dernier.

PRESENTS : M. BERNOS Michel (CAPBP), M. BILLE Michel (CAPBP), M. BIZIÈRE Valéry (CAPBP), M. BLONDE Pascal (CAPBP), M. CAMY Gilles (CCPN), M. CANTON Marc (CCPN), Mme CORMY Céline (CAPBP), Mme CORMY Pauline (CAPBP), M. DAROQUE Jean-Baptiste (BUZY), M. DAVANTES Jean-Charles (MORLAAS), M. M. FALTRAUER Bernard (CAPBP), Mme HORROD Vanessa (CAPBP), Mme HOURCADE-MEDEBIELLE Véronique (CAPBP), Mme JACQUELIN-VALLÉE Laurence (CAPBP), Mme LAUGÉ Martine (CAPBP), M. LESCUDÉ Frédéric (CAPBP), Mme LARENA Catherine (CAPBP), M. LACROIX Jean-Pierre (CAPBP), Mme MARQUE Christine (CAPBP), M. MAUBOULES Patrick (CAPBP), M. OMS Bernard (CCPN), M. PATRIARCHE Nicolas (CAPBP), M. PÉLISSIÉ Dominique (CAPBP), M. PÉRÉ Gilles (CAPBP), M. POURTAU Xavier (CAPBP), M. STORDEUR Matthieu (MORLAAS), M. TOBAL Nicolas (CCPN), M. TURON Jean-Luc (CCPN), M. VILLAIN Christophe (SERRES-MORLAAS) et M. WILHELM Serge (CAPBP).

ABSENTS EXCUSES : M. ANNETTE Thierry (CAPBP, représenté par M. BILLE Michel, délégué suppléant) , M. BERTRANINE-CHANQUET Serge (LASSEUBETAT), M. CAGNA Lionel (CAPBP, représenté par Mme LARENA Catherine, déléguée suppléante), Mme JOUANINE Marie-Hélène (CAPBP - représentée par Mme CORMY Céline, déléguée suppléante), M. LABORIE Nicolas (CAPBP), M. MORA Pascal (CAPBP, représenté par M. LAROIX Jean-Pierre, délégué suppléant), M. MORLAS Claude (CAPBP), Mme PÉRÉ Karine (CAPBP, représenté par M. WILHELM Serge, délégué suppléant), M. SOUDAR Denis (CAPBP), M. ZIÉMÉ Bruno (CAPBP, représenté par Mme JACQUELIN-VALLÉE Laurence, déléguée suppléante).

ABSENTS MAIS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. BERNIARD Claude (Lasseube) a donné pouvoir à M. BERNOS Michel, M. DUMAS François (CAPBP) a donné pouvoir à M. BLONDE Pascal, Mme HAURET Guénaëlle (SERRES-MORLAAS) a donné pouvoir à M. VILLAIN Christophe, M. JACOTTIN Arnaud (CAPBP) a donné pouvoir à M. MAUBOULES Patrick et M. LANNES Jean-Pierre (CAPBP) a donné pouvoir à M. PÉRÉ Gilles.

Secrétaire de séance : M. BIZIÈRE Valéry.

Délibération n° 35-2026 – Décisions modificatives n°1

Rapporteur : Monsieur Nicolas PATRIARCHE

Décisions modificatives n°1
Exercice 2026

Le Rapporteur indique que le Comité syndical s'est prononcé lors de la délibération n°22-2026 précédente sur l'octroi d'indemnités de compensation de la suppression des MAEC conversion de grandes cultures en prairie aux agriculteurs concernés, exploitants des parcelles agricoles sur l'aire d'alimentation de captage (AAC) du SMEP.

De plus, il convient de prévoir au budget la participation financière du SMEP de la région de Jurançon au titre de l'année 2026 au Plan d'Action Territorial du Gave de Pau n°4. Ainsi, une augmentation de 7 000 € est à prévoir à l'article 6281 « concours divers ». L'équilibre budgétaire est atteint au sein des sections d'exploitation et d'investissement.

Pour ce faire, il convient d'effectuer les décisions modificatives n° 1 suivantes :

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montant	Article (Chap.)	Montant

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 064-200087492-20260617-DEL35_2026-BF

21355 (21) – Bâtiments administratifs	- 7000 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	- 7000 €
Total Dépenses	**- 7000 €**	**Total Recettes**	**- 7000 €**

Section d'exploitation

Dépenses		**Recettes**	
Article (Chap.)	**Montant**	**Article (Chap.)**	**Montant**
023 – Virement à la section d'investissement	- 7 000 €		
6553 (65) – Subventions de fonctionnement versées	+ 7 000 €		
6161 (011) – Multirisques	- 1000 €		
617 (011) – Etudes et recherches	- 1000 €		
611 (011) – Sous-traitance générale	- 3000 €		
6534 (65) – Cotisations de sécurité sociale – part patronale	- 300 €		
6156 (011) – Maintenances	- 500 €		
6582 (65) – Pénalités, amendes fiscales et pénales	- 1 200 €		
6281 (011) – Concours divers	+ 7000 €		
Total Dépenses	**0,00 €**	**Total Recettes**	**0,00 €**

Total Dépenses	**- 7000 €**	**Total Recettes**	**- 7000 €**

Invité à se prononcer sur cette question, le Comité syndical,

APPROUVE les décisions modificatives n°1 du budget du SMEP de la région de Jurançon et les transferts de crédits prévus ci-dessus.

Au moment du vote de la délibération :

En exercice : 39 Nombre de présents : 30 Pouvoirs : 5 Nombre de votants : 35

Vote – Pour : 35 / Contre : 0 / Abstention : 0

Fait à JURANÇON et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Signature du Président :
Michel BERNOS

Syndicat Mixte d'Eau Potable de la région de Jurançon

Signature du secrétaire de séance :
Valéry BIZIÈRE